**Corpus n°1 : L’après-guerre, la recherche des « origines » de la guerre**

Document 1 : Extrait du traité de Versailles (1919)

**«**Article 231.Les Gouvernements alliés et associés déclarent et l'Allemagne reconnaît que l'Allemagne et ses alliés sont responsables, pour les avoir causés, de toutes les pertes et de tous les dommages subis par les Gouvernements alliés et associés et leurs nationaux en conséquence de la guerre, qui leur a été imposée par l'agression de l'Allemagne et de ses alliés. »Source : https://mjp.univ-perp.fr/traites/1919versailles8.htm

Document 2 (vidéo) :

Extrait de la conférence de l’historien Stanislas Jeanneson, sur l’impact sur traité de Versailles en Allemagne et sur les historiens Renouvin et Jules Isaac <https://youtu.be/am62S6SaMxk?t=1794> (de 29’54’’à 40’04’’)

Document 3 :

**«**Dès 1914, les différents belligérants cherchent à convaincre les opinions de leurs bons sentiments lors des tensions de l’avant-guerre, de leurs positions défensives et donc du caractère dangereux ou "belligène" des comportements et décisions de leurs adversaires. Les meilleurs intellectuels se mobilisent à cet effet. En France, par exemple, le père fondateur de la sociologie Émile Durkheim et l’historien Ernest Denis s’associent pour répondre à la question Qui a voulu la guerre ? (1915). À vrai dire, la réponse est donnée d’avance – malgré le discours à prétention savante et l’analyse des semaines de l’été 1914 – car il faut convaincre : c’est l’Allemagne "la grande coupable", et le gouvernement allemand "l’auteur responsable de l’effroyable calamité dont souffrent aujourd’hui tous les peuples". (…) Plus encore, le traité de Versailles (28 juin 1919) stipule que "les gouvernements alliés et associés déclarent et l’Allemagne reconnaît que l’Allemagne et ses alliés sont responsables, pour les avoir causés, de toutes les pertes et de tous les dommages subis par les gouvernements alliés et associés et leurs nationaux en conséquence de la guerre qui leur a été imposée par l’agression de l’Allemagne et de ses alliés" (article 231). Il effectue ainsi une lecture très précise des origines de la guerre, allouant à l’Allemagne les responsabilités du conflit, ce qui pèse sur toutes les affaires internationales du monde de l’après-1919, et même sur les débats politiques internes pour les pays les plus directement impliqués. Les immenses réparations pécuniaires imposées à l’Allemagne s’appuient sur cet article. Cette lecture historique imposée par le règlement du conflit est d’une importance fondamentale pour l’histoire de l’Europe. Les Nazis en particulier déploient autour du "Diktat" et de la guerre, toute une rhétorique efficace qui leur permet d’obtenir des sympathies au-delà des convaincus ».

Nicolas Offenstadt, article « Les "origines" et les "responsabilités" de la Grande Guerre », pour l’exposition « Été 14, les derniers jours de l’ancien monde » (2014) » à la BNF, <http://expositions.bnf.fr/guerre14/arret/03_4.htm>

Document 4 : Le primat des questions diplomatiques

Le grand chantier de cette première configuration (est) la publication des documents diplomatiques. C'est qu'en effet les contemporains sont hantés par une question qui commande leur historiographie : celle des responsabilités de la guerre. Nous avons peine, aujourd'hui, à nous représenter I‘intensité et l'ampleur de ce débat. L'épreuve avait été si longue, si dure, si meurtrière, le coût en était tellement élevé que l'on voulait absolument savoir pourquoi elle avait éclaté et pourquoi elle avait duré si longtemps.

Chaque nation était convaincue de la justesse de sa cause. Les Allemands étaient persuadés de la réalité de la menace d'encerclement qu'avaient fait peser sur eux une France agressive et revancharde et des alliés résolus à refuser au Reich le statut et la place qu’il méritait du fait de sa puissance croissante. Ils adhéraient à l'idée qu'ils n'avaient fait que se défendre. Leur défaite leur paraissait injuste, et plus injuste encore que l'article 231 du traité de Versailles leur impose de reconnaître qu'ils portaient la responsabilité du conflit.

Avant même que n'interviennent les historiens, deux versions inconciliables des responsabilités de la guerre s'opposaient donc.

Pour établir le bien-fondé de leurs thèses, les gouvernements entreprennent de publier des documents officiels, non seulement sur les origines immédiates de la guerre, mais sur l'ensemble des relations internationales qui ont organisé les alliances et conduit à la guerre. Tous mobilisent des historiens pour piloter ces entreprises et en garantir la scientificité. »

D’après Antoine Prost et Jay Winter, *Penser la Grande Guerre, un essai d’historiographie,* Paris, Seuil, Points Histoire, 2004, pp.18-19.

Document 5 : 1925 : l’historien P. Renouvin et les origines de la première guerre mondiale

*Avec "Les origines immédiates de la guerre", l'historien français Pierre Renouvin ouvrait le débat sur les responsabilités dans le déclenchement du premier conflit mondial*

« La publication, en 1925, d'un livre sur les origines immédiates de la guerre, où il (Pierre Renouvin) avait lui-même perdu un bras, équivalait en effet à prendre des risques. Certains gouvernements avaient publié des documents diplomatiques, mais de manière incomplète et dans le but de montrer qu'ils n'étaient pas responsables de la catastrophe. Pierre Renouvin estime, quant à lui, qu'avec les témoignages disponibles, ils permettent déjà d'élucider cette histoire très discutée pourvu que l'on soit rigoureux (…).

Pierre Renouvin suit, jour après jour, voire heure après heure, l'évolution des événements. Il montre comment l'attentat de Sarajevo a bénéficié de complicités qui en rendent le gouvernement serbe indirectement responsable, et comment les Autrichiens, soutenus par l'Allemagne, ont décidé de saisir l'occasion pour régler son compte à la Serbie, au risque délibérément accepté d'une guerre régionale : l'ultimatum a été conçu dans des termes tels que la Serbie ne puisse l'accepter. L'Autriche a attendu pour le remettre que le président français, Raymond Poincaré, ait quitté Saint-Pétersbourg, où il effectuait une visite d'Etat, repoussant même d'une heure sa remise pour attendre qu'il ait pris la mer, afin qu'il ne puisse en discuter avec le gouvernement du tsar et peser sur ses réactions.

Pierre Renouvin montre comment les tentatives tardives de l'Allemagne, de la Russie et de la Grande-Bretagne pour limiter la guerre échouent en raison des impératifs des militaires, de l'intransigeance autrichienne, du refus allemand de s'engager à respecter la neutralité belge, ce qui fait basculer un peu tard la Grande-Bretagne du côté de ses alliés. La guerre régionale, voulue par l'Autriche, engendre une guerre mondiale.

Dans l'ensemble, l'analyse de Pierre Renouvin a été confirmée depuis, avec cependant une réserve d'importance : il s'interroge peu sur le rôle de la France. On ne voit pas que Raymond Poincaré n'est guère intervenu pour tenter d'enrayer la mécanique qui conduisait à la guerre. Ce sera l'enjeu de débats toujours vivaces. Pour Pierre Renouvin, les empires centraux ont imposé la guerre à l'Europe. Dix ans plus tard, l'historien - et combattant de la Grande Guerre - Jules Isaac lui fera observer qu'elle l'a délibérément acceptée

Extrait d’une chronique de l’historien Antoine Prost, dans *Le Monde* en 2013, source : <https://www.lemonde.fr/livres/article/2013/11/04/1925-renouvin-et-les-origines-de-la-premiere-guerre-mondiale_3507594_3260.html>

Document 6 : les « causes profondes »

« Pour le célèbre historien (Pierre Renouvin), il y avait deux types de causes, les causes profondes, en quelque sorte celles qui préparent le conflit, et les causes immédiates, celles qui engendrent le conflit. C’est à ces dernières qu’il consacra un livre important*, Les origines immédiates de la guerre*, publié en en 1925, dont il avait déjà fait la matière d’un cours professé à la Sorbonne pendant l’année universitaire 1922-1923. (…) On soulignera aussi que Pierre Renouvin n’entendait pas se contenter de répéter les propos habituels sur les responsabilités et l’infamie allemande, mais d’analyser réellement comment les choses s’étaient passées. La pensée de Pierre Renouvin peut être résumée ainsi : les puissances centrales n’ont pas délibérément recherché la guerre, mais elles en ont pris le risque. »

Extrait de Jean-Jacques *Becker*, « La question des responsabilités allemandes au lendemain de la guerre mondiale, l'implication des historiens dans l'expertise et l'émergence d'une école historique », Sociétés contemporaines, N°39, 2000, pp. 85-94.

Document 7 : Les idées de l’historien français Jules Isaac dans les années 1930

« Jules Isaac a essayé de repenser de façon originale le problème des origines de la guerre (…). Or il devait constater, non sans angoisse, que les manuels allemands, qu'il a livrés à une sévère critique, apportaient une vision entièrement inexacte, chargée du plus étroit nationalisme, de la guerre de 1914-1918. Il lui apparaissait d'autant plus nécessaire de faire du côté français un effort pour que toute intention apologétique se trouve exclue. (... )

Selon Isaac, il est inadéquat de parler de la part de l'Allemagne de « responsabilité unilatérale »; il y a eu en fait responsabilité inégalement partagée. (…) il ne peut pas non plus adhérer à la conception de P. Renouvin, qui croit pouvoir répondre « oui » à la question de savoir « si les puissances centrales ont, avant 1914, imposé la guerre à l'Europe ». Il pense, lui, que « la stricte équité oblige à reconnaître que l'Europe [entendez l'Entente] n'a pas semblé bien récalcitrante... Elle a délibérément accepté la guerre avec une promptitude dont l'adversaire même fut surpris ». L'on ne peut pas parler dans « l’autre camp » de volonté de paix, mais seulement de « quelques gestes ébauchés, sans foi et sans espoir, d'avance les cœurs gagnés à la guerre », reconnue comme inévitable. Selon Isaac, c'est « le déséquilibre » de la vieille Europe à son paroxysme qu'exprime le déchainement de la Grande Guerre : l'Europe est victime d'un « lourd passé, qui a forgé et durci, avec les frontières des États, leurs égoïsmes nationaux. Chaque gouvernement a continué à suivre sa voie traditionnelle, à appliquer fidèlement les règles du jeu, qui remontent à Richelieu ou à Bismarck ». Les hommes politiques sentent le péril, mais sont incapables de le prévenir, « d'adapter l'archaïsme de leur politique », prétendue réaliste, à une réalité neuve. Aussi, dans les conférences qu'il fait devant l'Union pour la vérité, Isaac réclame-t-il une reprise en main complète de la question des responsabilités par un Institut de coopération historique de caractère international.

L'argumentation essentielle de Jules Isaac porte sur les quatre points suivants :

1.Il conteste partiellement l'interprétation donnée par C. Bloch et P. Renouvin à l'article 231 du traité de Versailles. Il constate que, « si la délégation allemande a donné à cet article l'interprétation que l'on sait, les Alliés n'ont rien fait pour la détromper, tout au contraire ». Il estime que, si les historiens français ont raison de dire que les auteurs du traité n'ont pas voulu émettre une « sentence sur les origines de la guerre », les historiens allemands ont raison quand ils disent que cette sentence s'y trouve pourtant sous une forme détournée, car nulle part l'article 231 ne marque d'une façon claire que les termes employés s’appliquent exclusivement à l’initiative des opération militaires.

2. Pour ce qui est de la préparation à la guerre, Isaac marque son désaccord avec la position de P. Renouvin au sujet de la loi des trois ans. Selon lui, P. Renouvin laisserait entendre que la loi des trois ans, imposée au pays malgré les partis de gauche, l'a sauvé d'un péril « mortel », aggravé par l'incurie parlementaire. Pour Isaac, c'est plutôt le contraire qui est vrai : cette loi, accompagnée d'un certain nombre de dispositions techniques sur le plan de la stratégie et du service de campagne, « a engendré la défaite des frontières et mis la France dans un péril mortel ».

3. Il met en cause, plus fortement que ne le fait P. Renouvin, l'absence de mise en garde sérieuse de la part de la France à l'égard de la Russie pendant la crise de juillet 1914. Mettant en cause directement Paléologue, ambassadeur de France à Pétersbourg, « ce pseudo-trompeur et ce pseudo-trompé », il écrit : « Certes, du jour où la guerre éclatait, il ne pouvait être question pour la France d'abandonner son alliée; mais, jusqu'à ce moment, le devoir était de se tenir en garde contre les initiatives risquées, les gestes impulsifs du gouvernement russe. Ce devoir de prudence, la diplomatie française l'a-t-elle rempli? Ou l'aurait-elle sacrifié à ce qui (peut-être) lui apparut un devoir impératif : prendre à revers l'agresseur supposé, soupçonné, désigné par avance : l'Allemagne? » (…)

4. Isaac donne une interprétation de la mobilisation générale russe beaucoup plus angoissée que celle de P. Renouvin. « Aurait-on évité la guerre, écrit-il, si l'ordre de mobilisation générale n'avait pas été lancé le 30 juillet? Très probablement non. La mobilisation générale russe rendait-elle la guerre inévitable? Certainement oui... La mobilisation générale russe signifiait la guerre, du seul fait qu'elle entraînait la mobilisation allemande (…). »

D’après Jacques Droz, *Les causes de la Première Guerre mondiale. Essai d’historiographie,* Paris, Seuil, 1973, pp.36-38